

Ecrit par le 23 juillet 2024

Patrick Suisse succède à Joris Hébrard comme maire du Pontet



Concerné par le non-cumul des mandats, Joris Hébrard, le nouveau député RN (Rassemblement national) de la 1^{re} circonscription de Vaucluse laisse son fauteuil de maire du Pontet à Patrick Suisse, son ex-1er adjoint à la mairie. Il reste cependant conseiller municipal.

A 65 ans, Patrick Suisse vient d'être élu maire du Pontet avec 27 voix sur 33 membres du conseil municipal. Aujourd'hui à la retraite, il a été tourneur, fraiseur, ajusteur, puis commercial et surtout passionné de sport comme président de l'USP Athlétisme.

« Quand Joris a remporté les Législatives en juin dernier (ndlr : avec 51,14% des suffrages au second tour face au Nupes Farid Farissy), il m'a demandé si j'accepterais de lui succéder. Cela m'a agréablement surpris, j'ai réfléchi, j'ai interrogé les autres élus du conseil municipal pour savoir s'ils étaient d'accord, du coup j'ai accepté. Je me dois de continuer son programme de campagne et réaliser les promesses qu'il a faites aux citoyens du Pontet. Je suis un combattant de la 1re heure avec lui. Ensemble, nous avons gagné la mairie en 2014 après une campagne difficile avec 7 voix d'avance. Un recours a été déposé, du coup, une autre élection a été organisée, nous sommes repartis, nous nous sommes battus et nous avons à nouveau remporté le scrutin. »

« La tâche de maire n'est pas facile. »

Ecrit par le 23 juillet 2024

Patrick Suisse, nouveau maire du Pontet

Il poursuit : « La tâche de maire n'est pas facile, ce qui me guidera dans les 3 années de mandat qui restent c'est l'intérêt général. Je poursuivrai le désendettement du Pontet, je conforterai la stabilité fiscale, je ferai en sorte d'assurer la sécurité des habitants de cette ville, comme Joris Hébrard l'a fait depuis 8 ans ».

Quant à Joris Hébrard, qui retournera à l'Assemblée le 13 septembre avec Xavier Magnin son ancien directeur de cabinet devenu attaché parlementaire, il a tenu à préciser qu'il restait « élu du Pontet, ma ville de cœur, celle où l'ai grandi, où j'ai installé mon cabinet de kiné, où j'ai été élu. Je continuerai à me battre dans l'intérêt général, si Patrick me demande un coup de main, un conseil, je le ferai, le métier de maire n'est pas facile, je l'aiderai. Vive Le Pontet, vive La France. »

Huit adjoints ont été élus à la suite du nouveau maire. L'équipe a été reconduite avec un nouveau venu, Patrick Ebrard. Un Hébrard peut donc en cacher un autre, sans H. Premier conseil municipal présidé par Patrick Suisse, le successeur de Joris Hébrard, le 22 septembre.

Écrit par le 23 juillet 2024



Joris Hébrard (à gauche sur la photo) cède son fauteuil de maire du Pontet à Patrick Suisse.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Vincent Naturel : présentation du directeur de cabinet de la préfecture



Nommé en **février** dernier directeur de cabinet de **Bertrand Gaume**, préfet de Vaucluse, **Vincent Naturel**, 39 ans, continuera d'assurer son poste sous la direction de **Violaine Démaret**, nouvelle préfète de Vaucluse à compter du 23 août.

Originaire du Mans dans la Sarthe, **Vincent Naturel** commence sa carrière en tant que responsable administratif à la ville de Paris, de 2006 à 2009, puis chargé de projet dématérialisation des processus comptables de 2009 à 2011.

Écrit par le 23 juillet 2024

Diplômé de l'École nationale d'administration, promo Jean de la Fontaine 2013-2014, il est affecté au ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt de 2015 à 2017, chargé du pilotage du déploiement du règlement bois de l'Union européenne en France et du suivi du dispositif FLEGT (Forest law enforcement governance and trade), dispositif destiné à lutter contre le commerce illégal du bois.

En 2017, il rejoint le ministère de l'Intérieur en tant que chef de bureau au sein de la direction générale des étrangers en France. Il est chargé de la prospective sur les flux migratoires et de l'élaboration des positions françaises en matière migratoire.

Il occupe le poste de sous-préfet, chargé de la politique de la ville, auprès du préfet de Rouen, de 2019 à 2022. En [février](#) dernier, il est affecté comme directeur de cabinet de la préfecture de Vaucluse.

Bras droit du préfet

Nommé par décret du Président de la République, le sous-préfet est le collaborateur direct du préfet. Il anime et coordonne l'action des services chargés de veiller au respect de l'ordre public, à la protection des personnes et des biens : police, gendarmerie et services de secours.

Il a pour missions essentielles : la lutte contre la délinquance, la protection des populations, le suivi des affaires réservées, notamment les relations avec les cabinets ministériels, et le pilotage de la stratégie de communication de l'Etat.

Le directeur de cabinet est responsable des relations extérieures de la préfecture, c'est lui qui organise les déplacements officiels, en liaison avec les cabinets ministériels dont il est un correspondant permanent.

Pour mener à bien l'intégralité de ses tâches, le directeur de cabinet de la préfecture de Vaucluse est accompagné d'une quarantaine d'agents : le service des sécurités, le bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle (BRECI) et la déléguée aux droits des femmes.

« J'ai trouvé du sens à mon travail »

Passionné par son métier, Vincent Naturel explique avoir « toujours trouvé dans la fonction publique du sens à son travail ». Il ajoute, « quand on fait ces métiers-là, mieux vaut être passionné, on ne compte pas ses heures ».

Alors que [Bertrand Gaume](#), actuel préfet de Vaucluse, laissera sa place à [Violaine Démaret](#), préfète des Alpes-de-Haute-Provence, à compter du mardi 23 août, Vincent Naturel est chargé d'assurer la transition entre les deux représentants de l'Etat, qu'il qualifie de « transition presque normale ».

Écrit par le 23 juillet 2024

Le préfet de Vaucluse nommé dans l'Essonne, la préfète des Alpes-de-Haute-Provence le remplace



Sur proposition d'Elisabeth Borne, première ministre, le conseil des ministres vient d'adopter les nominations de Bertrand Gaume, actuel préfet de Vaucluse, comme préfet de l'Essonne ainsi que de Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence depuis août 2020, qui lui succèdera à compter du mardi 23 août prochain.

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient d'être nommé préfet de l'Essonne. Une promotion pour celui qui avait pris ses fonctions dans le département en mai 2018. Il avait alors succédé à Jean-Christophe

Ecrit par le 23 juillet 2024

Moraud qui, arrivé à peine 9 mois plus tôt, avait réussi à fédérer la quasi-totalité des élus locaux contre lui. Bertrand Gaume avait dû alors faire preuve d'un grand sens du dialogue pour rétablir la confiance des élus vauclusiens envers l'Etat.

Les élus locaux 'redoutaient' cette nouvelle

Aujourd'hui, ces derniers seront nombreux à regretter son départ. Ils ne s'en cachent d'ailleurs pas puisque la nomination du préfet était déjà 'redoutée' depuis l'an dernier. La crise du Covid a cependant gelé les affectations jusqu'à cet été.

Diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon et titulaire d'un DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées) politiques publiques locales, Bertrand Gaume est issu de la promotion Copernic de l'Ena.

Préfet de Corrèze de 2015 à 2018, il a aussi été auparavant directeur de cabinet de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, directeur de cabinet de Benoit Hamon ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation ou bien encore sous-directeur, chef du service des finances et du budget au ministère de la défense et des anciens combattants, chef du bureau central des cultes au ministère de l'intérieur ainsi que sous-préfet et directeur de cabinet des préfets du Doubs et de la Gironde.

Écrit par le 23 juillet 2024



Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence depuis août 2020, va succéder à Bertrand Gaume à la tête de la préfecture de Vaucluse. Ici lors du 14 juillet à la mairie de Digne-les-Bains.

Une 'voisine' pour lui succéder

C'est Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence depuis août 2020, qui va succéder à Bertrand Gaume à la tête de la préfecture de Vaucluse. Cette jeune 'quadra' iséroise a été notamment auparavant sous-préfète hors classe, secrétaire générale de la préfecture du Nord en 2017 et 2018, Sous-Préfète hors classe, secrétaire générale de la préfecture de l'Isère de 2015 à 2017 ainsi que conseillère administration territoriale et conseillère technique réforme de l'Etat au cabinet du Ministre de l'Intérieur en 2015.

Ancienne élève de l'École Nationale d'Administration (promotion Aristide Briand), Violaine Démaret a débuté sa carrière, en 2008, comme administratrice civile au sein du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales. Directrice de cabinet du préfet de l'Ain en août 2008, elle a ensuite occupé les fonctions de secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne en 2011. Elle a ensuite été nommée au ministère de l'Intérieur comme cheffe du bureau de l'organisation et des missions de l'administration territoriale à la sous-direction de l'administration territoriale (DMAT) en 2013.

Écrit par le 23 juillet 2024

Le représentant de l'État dans le Vaucluse

Seul haut fonctionnaire dont les compétences ont une base constitutionnelle, le préfet est nommé par décret du Président de la République, pris en Conseil des Ministres, sur proposition du Premier Ministre et du ministre de l'Intérieur. Il est le représentant de l'État dans les départements et les régions. Ses principales missions en Vaucluse sont de veiller au maintien de l'ordre public et à la sécurité des personnes et des biens, de permettre l'exercice des droits et des libertés des citoyens, de contrôler la légalité des actes des collectivités locales, de mettre en œuvre et coordonner à l'échelon local les politiques du Gouvernement (emploi, cohésion sociale, aménagement du territoire, développement économique, environnement...) et de gérer et répartir les dotations et subventions de l'État à l'échelon local.

A.B. & L.G.

(Vidéo) Les candidats à l'élection présidentielle ont présenté leur vision des territoires de demain

Invité par [Intercommunalités de France](#) et [France Urbaine](#), les candidats ou leur porte-parole à l'élection présidentielle ont présenté leur vision de la décentralisation lors d'une audition qui s'est déroulée devant près de 200 élus locaux.

Les élus des grandes villes, communautés de communes, d'agglomération et métropoles, réunis par France urbaine et Intercommunalités de France, ont auditionné les candidats à l'élection présidentielle ou leurs porte-paroles, le 22 mars 2022 à l'Institut du monde arabe. Près de 200 élus locaux, venus de toute la France, ont participé à cet événement baptisé 'Nos territoires demain'.

Plus de marge de manœuvre aux élus locaux

Dans ce cadre, les candidats ou leurs porte-paroles ont été invités, avec un temps de parole identique, à s'exprimer sur leur vision de la décentralisation, de l'organisation territoriale, des finances locales et du rôle des collectivités dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques à venir dans le pays.

Ces interventions ont toutes été marquées par l'impérieuse nécessité de donner davantage de marges de manœuvre aux élus locaux pour s'organiser collectivement et assurer le développement de leurs territoires.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Au service des territoires

« Il n'y a pas de programme de candidat à l'élection présidentielle, qu'il soit de gauche ou de droite, qui ne pourra concrètement être mis en œuvre sans le concours express des collectivités territoriales. Les villes et les intercommunalités, ce sont des transports en commun, des routes, des crèches, des écoles, des cantines, des maisons de santé, des parcs d'entreprises, des stations d'épuration, des panneaux solaires, des réseaux de chaleur..., ont notamment expliqué Jean-Luc Moudenc, 1er Vice-président de France urbaine et Sébastien Martin, Président d'Intercommunalités de France. Nos politiques sont concrètes, au service de nos habitants, de nos associations, de nos entreprises. »

À l'issue de leur audition respective, candidats et leurs représentants se sont vus remettre [l'adresse de France urbaine](#) à l'attention des candidats à l'élection présidentielle et le [Manifeste enrichi des Intercommunalités de France](#).

Aménagement du territoire : le Ceser auditionne le maire de Forcalquier

Aménagement du Territoire : David Géhant vient d'être auditionné par la Commission 'Prospective' du [Ceser Provence-Alpes-Côtes d'Azur](#).

A 32 ans, [David Géhant](#), maire LR de Forcalquier, président de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure est aussi, depuis la nouvelle mandature de Renaud Muselier, 5^e vice-président du Conseil régional en charge de l'aménagement du territoire et de l'aide aux communes et intercommunalités.

Il a témoigné devant les élus de la Commission du Ceser (Conseil économique, social et environnemental de la région Sud) : « Ce territoire incarne l'avenir. Il est attractif avec ses atouts majeurs : 300 jours de soleil par an, qualité de vie, pureté de l'air, diversité des paysages avec sa mer, ses lacs, ses montagnes, ses collines, ses grands ports, ses 2 aéroports internationaux - Nice et Marseille Provence - son TGV, son flux logistique entre Espagne et Italie. C'est un domaine hétérogène, avec une densité différente entre métropoles et arrière-pays rural. »

« C'est la deuxième région de France après la Bretagne où 70% de la population est fière de son histoire » poursuit-il. « La crise sanitaire a accéléré certains phénomènes, l'envie de mieux manger, d'avoir un cocon familial plus confortable, plus doux, l'envie de terrasses, de campagne, de nature, de jardins, de grands espaces, loin des pôles urbains. Des biens qui étaient à la vente depuis 10 ans ont été acquis en quelques mois mais 30% plus cher. Ils ont donc besoin de mobilité, de services publics de proximité, de crèches, de maisons de santé et de travail. »

Ecrit par le 23 juillet 2024

Le rôle de la Région

L'élu insiste sur le rôle de la Région Sud : « Elle doit être le partenaire des collectivités locales, aider les plus petites communes en fonction des contraintes du territoire, pas forcément du nombre d'habitants. Quand un salarié est payé 2 000€, il coûte 3 150€ à son entrepreneur, c'est dire le poids des charges, le coût du travail. Trouver un médecin, un gynécologue ou un ophtalmologue relève trop souvent du parcours du combattant. Il nous faut avancer ensemble dans le cadre du 'Plan climat' ou du 'Plan cancer'. D'ailleurs, Forcalquier est une ville pilote où l'on interdit de fumer à proximité des écoles et des jardins municipaux. Il faut savoir que 35% des enfants de 10-15 ans ont déjà fumé. Ce n'est pas l'idéologie qui nous guide mais le pragmatisme. »

« Ce n'est pas l'idéologie qui nous guide mais le pragmatisme. »

Autre sujet abordé par Davie Géhant : le foncier. « Il devient rare, et avec la loi sur l'interdiction d'artificialisation des sols d'ici 2050, il sera impossible aux entreprises de s'agrandir, d'installer de nouvelles zones d'immobilier industriel ou commercial. Sans parler des risques d'incendies, des PPRI (Plans de Prévention des Risques d'Inondation) qui gèlent des centaines d'hectares en raison de possibles crûes. De moins en moins de permis de construire seront donnés. Nous devons donc trouver une autre forme d'urbanisme, d'architecture, sur pilotis pour pallier tout risque de submersion. »

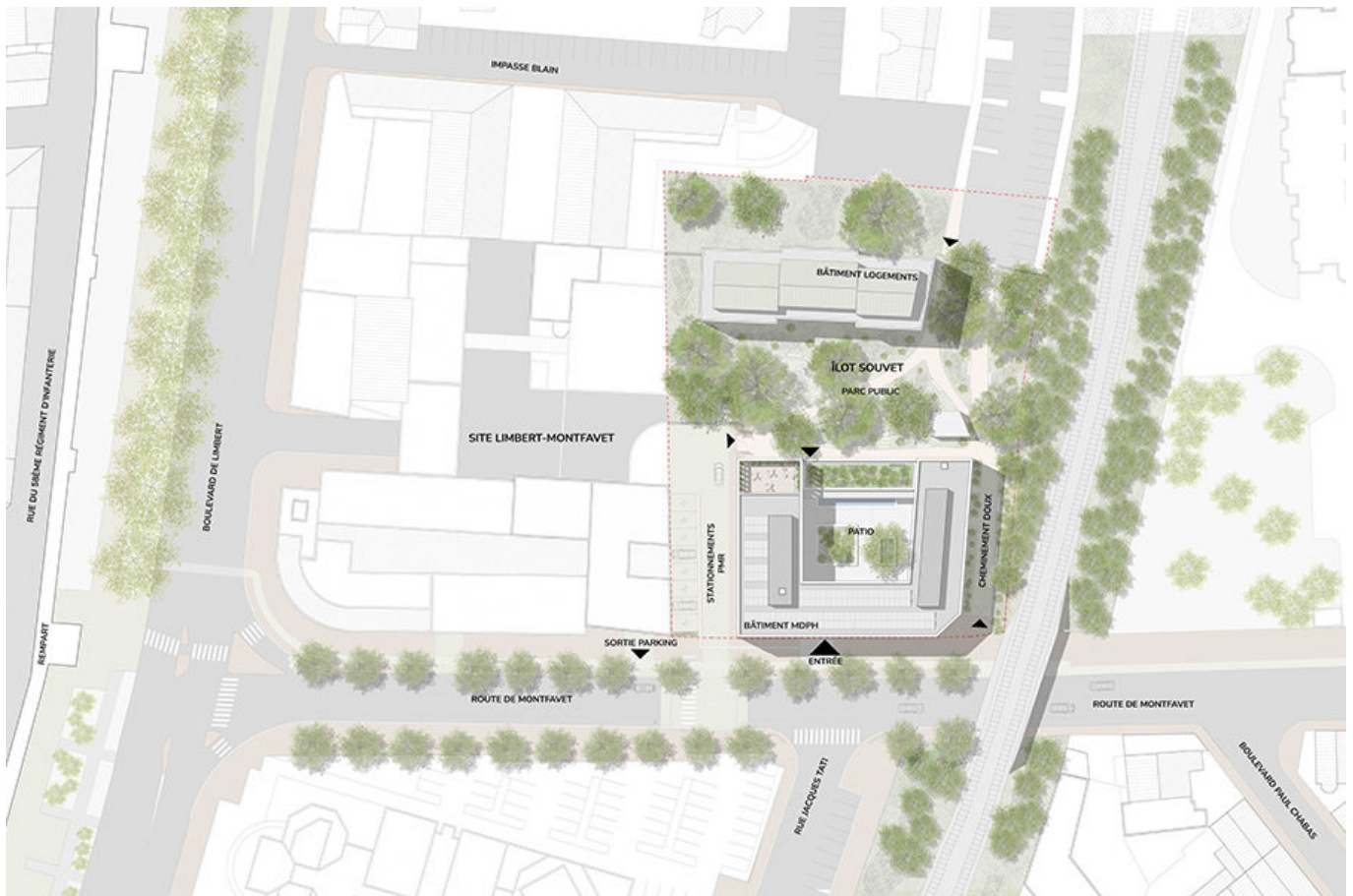
L'atout tourisme

Le tourisme est un atout majeur de la région : 23 millions de visiteurs en 2019 avant le coup d'arrêt induit par le Covid. « Il n'y a pas que le ski l'hiver et la plage l'été. Le tourisme représente 40% du PIB (Produit intérieur brut) des Alpes de Haute-Provence. Nous devons nous professionnaliser, développer une attractivité sur 4 saisons avec des loisirs adaptés, des offres culturelles et sportives tout au long de l'année, pas seulement pendant les vacances scolaires » conseillera David Géhant. Et le président de la commission 'Prospective' du Ceser, Patrick Heintz de conclure ainsi la séance : « Le tourisme doit monter en gamme, sortir de la saisonnalité pour attirer encore plus de monde et surtout développer l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

A la découverte de la future Maison des personnes handicapées de Vaucluse

Ecrit par le 23 juillet 2024

Le Conseil départemental de Vaucluse vient de désigner l'équipe lauréate de l'appel à projet pour la construction de la nouvelle Maison des personnes handicapées (MDPH) du Département à Avignon. Il s'agit de [l'agence marseillaise Leteissier-Corriol](#) qui sera en charge de la maîtrise d'œuvre de ce chantier devant débuter début 2023 pour une livraison attendue fin 2024. D'un montant total de 8,9M€, les travaux prévoient la construction d'un bâtiment de 2 700m² en R+3 au niveau de l'îlot Souvet, situé derrière le palais de justice, juste en face, de l'autre côté de la route de Montfavet.



© Agence Leteissier-Corriol

Conception bioclimatique

Le bâtiment affichera une identité 'méditerranéenne' et sera conçu en intégrant une conception bioclimatique. Les façades seront traitées en pierre claire de manière unitaire alors que les ouvertures offriront un jeu de lumière tout en protégeant du soleil. Des ouvertures étroites du rez-de-chaussée sont par ailleurs prévues pour garantir intimité et sécurité.

A l'image d'un cloître, le cœur de l'édifice abritera un patio avec son bassin, sa galerie, son préau et ses espaces plantés. Ce lieu 'apaisant' sera surplombé d'une passerelle à R+1 (située à l'arrière du lieu) visant à faire transition entre le volume institutionnel de la MDPH à R+3 et l'espace naturel du parc.

Ecrit par le 23 juillet 2024



© Agence Leteissier-Corriol

« Cette opération est un projet fédérateur qui regroupe les services de l'ancienne MDPH et la Direction des personnes âgées et personnes handicapées, explique l'agence dirigées par [les architectes Elisabeth Leteissier et Jean-Luc Corriol](#). Notre approche se devait d'être exemplaire sur tous les plans. Un soin tout particulier a été apporté dans la conception architecturale et l'aménagement des lieux, compte-tenu de la vocation du bâtiment : assurer le meilleur confort d'usages pour tous, une accessibilité sans discrimination dans un lieu où la signalétique sera de haute lisibilité. »

Ecrit par le 23 juillet 2024



© Agence Leteissier-Corriol

Mieux accompagner le handicap

Actuellement située boulevard Limbert, la MDPH de Vaucluse a pour mission l'accueil, l'information, l'accompagnement et le conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation des citoyens au handicap. Dans ce cadre, la MDPH 84 met en place une équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne handicapée et une commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui prend les décisions relatives à l'ensemble des droits de la personne dans son champ de compétences.

Selon [le baromètre du CNSA](#) (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), le Vaucluse affiche des taux de traitement des demandes inférieurs à la moyenne nationale que ce soit en matière de AAH ou de MDPH (voir graphique ci-dessous). De quoi afficher un taux de satisfaction de 76% en Vaucluse en ce qui concerne l'expression des besoins.

En France, depuis 2019, la durée moyenne de traitement d'un dossier a diminué de 15% en passant de 4,6 mois à 3,9 mois au 2e trimestre 2021. Cette durée moyenne est de 3,4 mois pour les dossiers concernant des enfants et 4,2 mois pour les dossiers des adultes. Dans le même temps, la durée de traitement des demandes d'Allocation Adulte Handicapé (AAH) est passée de 4,8 mois à 4,2 mois. Aujourd'hui, la durée moyenne de traitement d'un dossier est encore supérieure à 5 mois dans 18 départements, alors qu'elle est inférieure à 4 mois dans 62 départements. S'agissant des droits à vie ouverts pour l'AAH, près de 61 départements respectent l'objectif fixé par le gouvernement à 65% des dossiers traités, alors que 18 départements ont une moyenne inférieure ou très inférieure à 50% des dossiers traités. L'objectif est de réduire ces délais à 3 mois en 2022.

Pour le Vaucluse, la part des droits attribués sans limitation de durée concernant l'allocation adulte handicapé s'élève à 75% contre 64% au niveau national alors que la durée des droits ouverts en matière de scolarisation est de 29,8 mois contre 30,8 à l'échelle hexagonale.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Le Département veut investir, investir et encore investir



S'inscrivant dans la continuité de son prédécesseur, Dominique Santoni, la nouvelle présidente du Conseil départemental de Vaucluse, entend accélérer les investissements sur le territoire. Dans ce cadre, elle a présenté la feuille de route des grands chantiers du Département pour la période 2021-2028.

« C'est un budget de combat que nous allons mettre en place, annonce sans ambages Dominique Santoni, la nouvelle présidente LR (les Républicains) du Conseil départemental de Vaucluse élue le 1er juillet dernier. Il s'agit de donner la priorité absolue à l'investissement, au service du développement du

Ecrit par le 23 juillet 2024

territoire. »

Pour cela, l'équipe de la première femme à occuper cette fonction en Vaucluse entend s'appuyer sur un vaste plan d'investissement 2021-2028. Il faut dire que pour la première fois l'institution départementale va bénéficier de temps pour mener à bien sa politique. En effet, le renouvellement par moitié des assemblées départementales françaises jusqu'aux élections de 2015 incitait plutôt au 'saupoudrage' des subventions afin de maintenir des majorités politiques stables et cela quelle que soit la couleur politique. La réforme nationale du mode de scrutin a ainsi permis à Maurice Chabert de mener un mandat départemental 'inédit' de 6 ans. Un président sortant qui ne s'est pas représenté après avoir adoubé Dominique Santoni pour lui succéder. Cette dernière était jusqu'alors vice-présidente déléguée à l'éducation, aux sports, à la vie associative et aux transports, n'hésite d'ailleurs pas à annoncer s'inscrire dans la continuité de son prédécesseur.

« C'est la restauration des finances du Département que nous avons mené durant le mandat précédent qui va nous permettre d'avancer. La continuité c'est important et grâce à ces efforts nous allons passer à la partie visible de 'l'iceberg' avec la mise en place d'une politique de grands travaux », insiste la nouvelle présidente qui, grâce au jeu de calendrier des futurs scrutins à venir va disposer, cette fois, d'un mandat de 7 ans !

Dans cette logique, le Conseil départemental de Vaucluse va donc lancer un nouveau PPI (Plan pluriannuel d'investissement).

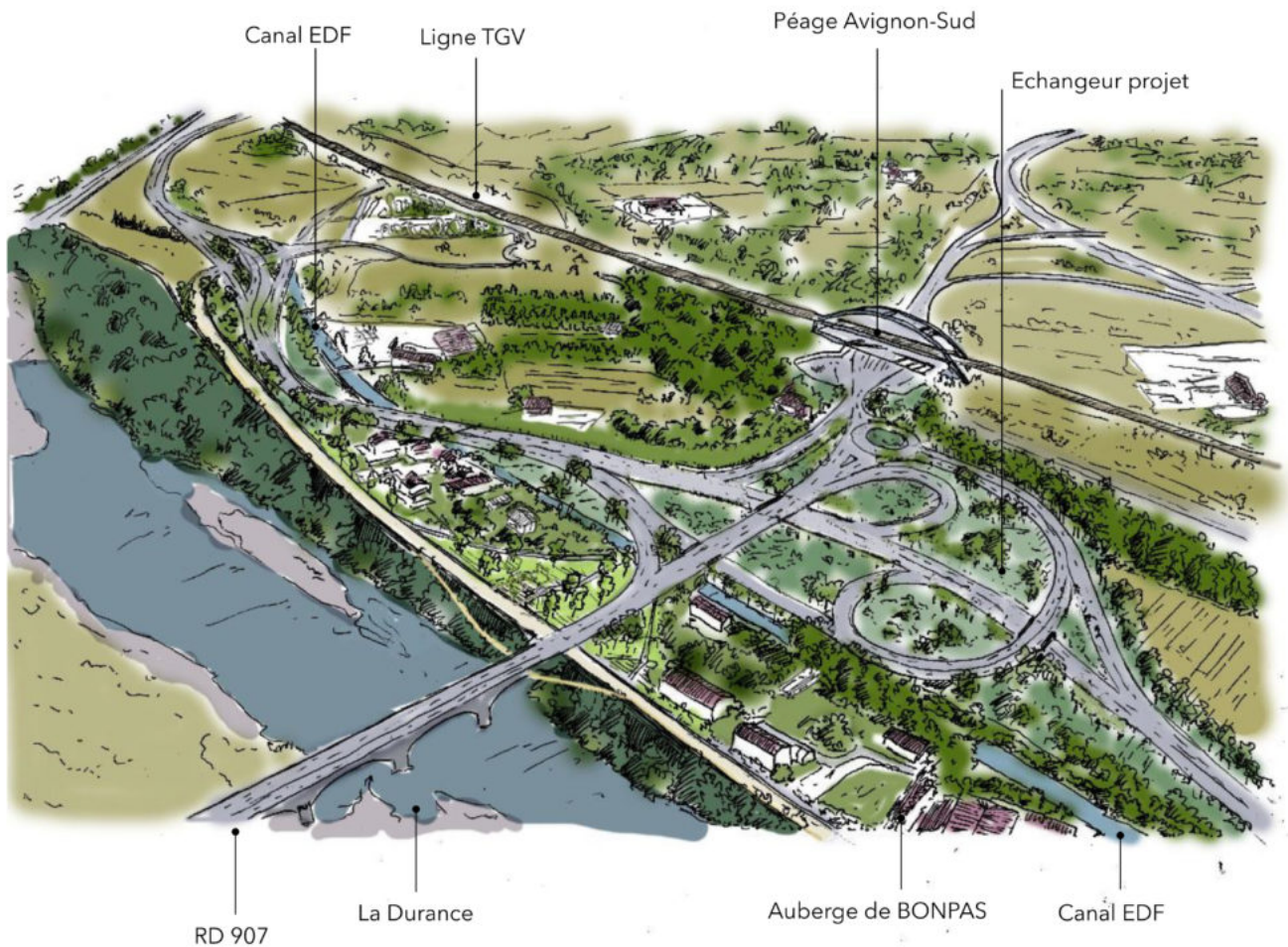
« Cet outil précieux de pilotage budgétaire et financier permet de planifier des projets de long terme et de programmer les investissements nécessaires, tout en déterminant le niveau d'endettement supportable par la collectivité », poursuit Dominique Santoni.

Des grands travaux pour changer le quotidien des Vauclusiens

« Dans les prochaines années, plusieurs chantiers transformeront ainsi notre territoire », annonce Dominique Santoni.

Le Département va ainsi lancer à l'automne la concertation pour le projet de réaménagement du carrefour de Bonpas. Objectif : faire sauter ce goulot d'étranglement que constitue ce nœud routier à l'intersection de l'autoroute A7, de la RN7 en provenance d'Avignon, de la RD 900 en provenance de Cavaillon et d'Apt et de la RD7N venant des Bouches-du-Rhône accueillant 30 000 véhicules/jour dans chaque sens. Un dossier de 25M€, dont une participation du Conseil départemental de Vaucluse de 9,5M€ et une contribution de l'Etat et de la Région à hauteur de 15,5M€, qui doit se concrétiser par un chantier d'une durée de 3 ans dont les premiers coups de pioche devraient intervenir en 2024.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Le projet de réaménagement du carrefour de Bonpas (ici une esquisse non-définitive) prévoit l'aménagement d'une liaison directe entre la RN7 (Avignon) et la RD 900 (route d'Apt), associée à la création de nouvelles bretelles et de deux giratoires pour accéder à l'autoroute A7 (Avignon Sud), ainsi qu'au pont de Bonpas (direction Bouches-du-Rhône). Le giratoire et le carrefour à feux actuels, qui concentrent les embouteillages déplorés aujourd'hui, seront supprimés. Le tout en facilitant l'accès à un pôle d'échange intermodal bus/covoiturage et permettant de sécuriser les liaisons cyclables le long de la Durance et vers les Bouches-du-Rhône.

Autre gros dossier à venir : la déviation d'Orange. « On en parle depuis près de 50 ans, rappelle Thierry Lagneau, vice-président en charge des travaux, des aménagements routiers et de la sécurité. Cet aménagement s'inscrit dans la réalisation d'un itinéraire de liaison structurant entre la vallée du Rhône et le bassin vaudois. Il permettra d'améliorer fortement l'accessibilité des quatre cantons du Nord Vaucluse (Orange, Bollène, Valréas, Vaison-la-Romaine) depuis Avignon ou l'A7. »

L'opération bénéficie, à ce jour, d'un financement d'environ 50M€ avec des participations de l'Etat, la Région Sud, la Communauté de communes pays réuni d'Orange, la ville d'Orange et le Département. Les études et procédures réglementaires ont débuté pour un démarrage des premiers travaux préparatoires

Ecrit par le 23 juillet 2024

au cours du second semestre 2022 et pour une durée de 4 ans.

De quoi permettre la réalisation de 2 sections entre le giratoire du Coudoulet sur la RN7 et l'avenue des Crémades (1,2 km) ainsi qu'entre l'avenue des Crémades et la RD 975 (route de Camaret) sur une longueur de 1,9km afin de délester le centre-ville de la cité des princes traversé par près de 15 000 véhicules/jour, dont 10% de poids-lourds.

Accélérer pour la déviation de Coustellet et la LEO

Afin de doter le Vaucluse des infrastructures indispensables à son développement, le Département veut également réaliser le contournement de Coustellet.

« Coustellet, qui a connu un fort développement économique ces dernières années, se situe à l'intersection de deux voies de communication à fort trafic : la RD 2 (qui rejoint Cavaillon via Robion) et la RD 900 (entre Avignon et Apt), explique Thierry Lagneau. Cette route départementale est un axe majeur qui dessert l'Est du Vaucluse, notamment la vallée du Calavon. Le trafic routier très élevé (environ 15 000 véhicules par jour dont 10% de poids lourds) entraîne une congestion routière au centre de l'agglomération, à l'intersection avec la RD 2. »

Si plusieurs études ont été menées il faut cependant encore organiser l'enquête publique préalable à l'autorisation du projet.

« Je suis une femme de consensus, précise Dominique Santoni. C'est pour cela que je rencontrerai prochainement tous les élus concernés puisque Coustellet se situe à l'intersection de 4 communes : Cabrières-d'Avignon, Maubec, Oppède et Robion. » Le but étant de finaliser cet aménagement avant la fin du mandat.

« Il faut réaliser la 2^e tranche de la LEO. »

Thierry Lagneau

Autre dossier faisant figure d'arlésienne jusqu'alors, la réalisation de la tranche 2 de la LEO (Liaison Est-Ouest) à Avignon et dans le Nord des Bouches-du-Rhône.

« La position du Conseil départemental de Vaucluse n'a jamais varié s'agissant l'aménagement de ce vaste projet de contournement de l'agglomération d'Avignon, insiste Thierry Lagneau. Il est nécessaire de réaliser cette deuxième section comprise entre Rognonas et le carrefour de l'Amandier, à Avignon, d'une longueur de 5,8 kilomètres en deux fois deux voies. Ce projet est sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, auquel revient la responsabilité, en lien avec l'ensemble des collectivités concernées, de faire aboutir ce projet vieux de plusieurs décennies. »

« Le Département de Vaucluse a confirmé son engagement sur le plan financier à hauteur de 14,72% du montant des travaux », complète la présidente.

Les autres chantiers

Dans le même temps, le Département poursuit la réhabilitation des collèges de Vaucluse. Ainsi après la rénovation des établissements de Valréas et du Thor, celle de Sorgues est en cours et celles de

Ecrit par le 23 juillet 2024

Bédarrides (6,6M€), de Vedène (12,2M€) et d'Apt (10,8M€) débiteront en 2022. Des collèges, où dès cette rentrée, 14 000 ordinateurs portables sont mis à disposition de tous les élèves de 6e et cela pendant 4 ans afin que tous les collégiens vauclusiens soient équipés d'ici 2024. Et pour faciliter la scolarité 'numérique' des élèves, le Département équipera progressivement tous les collèges publics d'une connexion internet via la mise en place de bornes wifi.



Le chantier de réhabilitation du collège Saint-Exupéry à Bédarrides débute pour un montant de 6,6M€. Fin des travaux prévus pour la rentrée 2023/2024.

Par ailleurs, dans moins de 4 ans, les archives départementales quitteront leurs locaux historiques du Palais des papes, qui sont désormais trop exigus et ne répondent plus aux normes de conservation actuelles, pour rejoindre un 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien' situé dans nouveau bâtiment de de 10 600 m2 (33M€) situé dans la zone d'Agroparc à Avignon. L'arrivée des archives de la ville d'Avignon est également toujours envisagée. Le chantier doit débiter en 2023 pour une mise en service en 2025.

Enfin, le Département construira d'ici 2024 un nouveau bâtiment, à Avignon, où seront installés la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les services de la Direction des personnes âgées et des personnes handicapées. Ce nouvel édifice, d'une surface de 38 000m2 verra le jour en lieu et place d'un grand hangar désaffecté (hangar Souvet) situé le long de la voie ferrée. Le démarrage des travaux aura lieu au dernier trimestre 2022 pour une réception mi-2024. Cette opération (35M€ au total) s'accompagne d'une réhabilitation lourde du site Limbert, abritant les services du Pôle Solidarités du Département, ainsi que de l'Espace Départemental des Solidarités d'Avignon Est. De quoi libérer à termes, les locaux situés le long du boulevard Saint-Michel, dont le potentiel urbanistique, le long des remparts, n'est plus à démontrer.

Repenser le rapport avec les autres collectivités

« Au-delà des investissements qu'il réalise directement, le Conseil départemental accompagne les

Ecrit par le 23 juillet 2024

communes et les EPCI dans leurs propres projets, en particulier à travers sa politique de contractualisation, qui offre une visibilité sur plusieurs années et constitue un 'effet levier' essentiel. Dans les prochaines années, ce soutien sera encore renforcé, afin d'impulser des politiques qui amélioreront le quotidien des Vauclusiens », rappelle la présidente.

Cet accompagnement prendra donc la forme d'un contrat de développement territorial passé avec les communes et les intercommunalités (EPCI) et élaboré en lien avec les élus des cantons concernés afin de programmer les investissements.

Autre outil au service des collectivités locales qui veulent investir : Vaucluse ingénierie. Cette plateforme pilotée par le Conseil départemental doit permettre aux élus et à leurs équipes, notamment pour les plus petites communes, de bénéficier d'une expertise personnalisée pour étudier la faisabilité d'un projet. Vaucluse ingénierie interviendra également pour la recherche de financements, la constitution des dossiers administratifs mais aussi le suivi des missions d'un prestataire et du projet dans sa globalité.

Et histoire de s'appliquer à lui-même cette logique d'optimisation, le Conseil départemental de Vaucluse va également créer un service dédié à la recherche de financements extérieurs. Si un agent est d'ores et déjà chargé d'assister l'ensemble des services qui veulent candidater à des financements auprès du FSE (Fonds social européen), la mise en place de ce service doit permettre de solliciter systématiquement tous les dispositifs européens, nationaux et régionaux auquel peut prétendre le Département.

Culture, sécurité, santé...

En plus de ses compétences sociales (RSA, personnes âgées, enfance, handicapés...) constituant son ADN le Département version Dominique Santoni entend aussi intervenir dans des domaines comme la sécurité, la culture, l'environnement ou bien encore la santé.

« C'était une promesse de campagne, rappelle la nouvelle présidente. Le Département va apporter une aide financière pour la mise en place ou l'extension de systèmes de vidéoprotection ainsi qu'à l'équipement des polices municipales. »

Le Conseil départemental souhaite aussi investir pour une meilleure couverture médicale du territoire. Afin de lutter contre la désertification médicale, le Département 'planche' sur une aide à l'installation de médecins libéraux en milieu rural et notamment les jeunes médecins. Il participera également au financement de maisons de santé, des lieux permettant le regroupement de médecins voire d'équipes pluridisciplinaires qui constituent une alternative pour des médecins qui hésiteraient à s'installer seul dans une commune. Plus novateur encore, le Conseil départemental envisage aussi le recrutement direct de médecins libéraux dans les Espaces départementaux des solidarités (Edes), structures d'accompagnement médico-sociales du Département.

Côté environnement, le Département entend anticiper les problèmes d'irrigation liés aux effets du réchauffement climatique en mettant en place une stratégie de gestion sur les ressources en eau à l'horizon 2028. Pour cela, il participe notamment au projet de territoire des 'Hauts de Provence Rhodanienne', piloté par la préfecture de Vaucluse, « qui vise à mettre en œuvre une gestion équilibrée de la ressource en eau sur le Nord Vaucluse tout en répondant de manière durable à l'augmentation de la demande en eau pour l'irrigation agricole ».

Enfin, le Département souhaite favoriser l'émergence dans le Sud Vaucluse d'un grand festival de plein-air consacré aux musiques actuelles, de nature à attirer plusieurs dizaines de milliers de spectateurs.

« Terre de festivals, le Vaucluse est riche de très grands rendez-vous internationaux, comme le Festival d'Avignon ou les Chorégies d'Orange, explique Dominique Santoni. Si le Sud du département compte de

Ecrit par le 23 juillet 2024

nombreuses manifestations estivales de qualité, aucune ne leur est aujourd'hui comparable, de par son ampleur ou son rayonnement. »

Un département connecté

« Investir, c'est également travailler à l'attractivité du Vaucluse, martèle la présidente du Conseil départemental. Parce qu'un territoire qui attire des investisseurs et de nouveaux habitants, c'est un territoire qui crée de l'activité et de l'emploi. »

Tirant les conclusions de la crise sanitaire qui a mis en lumière les limites des modèles métropolitains, Dominique Santoni estime que le temps est venu « pour les villes intermédiaires et les territoires de qualité ».

Si la qualité de vie du Vaucluse n'est plus à prouver, la stratégie d'attractivité du Département est de miser sur le formidable essor du télétravail.

Grâce notamment aux financements européens, le Département va mettre en place des bornes d'accès gratuit au wifi dans 172 sites touristiques de Vaucluse.

« Le Vaucluse peut tirer son épingle du jeu, de par sa position géographique et le caractère équilibré de son territoire, poursuit la présidente. Son excellente couverture Très haut débit (THD) facilite bien sûr le télétravail et constitue un atout majeur. »

Ainsi, l'ensemble du département sera entièrement connecté à la fibre dès l'an prochain, avec 14 ans d'avance sur le délai initial prévu en 2036. A ce jour, avec ces investissements d'un montant de 171M€, le Vaucluse est déjà le département le plus avancé en matière de déploiement de la fibre (94% de couverture) de toute la Région Sud.

Pour renforcer son attractivité numérique, le Département développe actuellement un réseau wifi touristique. Il s'agit de déployer des bornes wifi (1,4M€ dont 1M€ d'aides européennes) sur 172 sites vauclusiens touristiques (musées, places de villages, sites naturels, véloroutes, etc...).

« L'intérêt principal est d'assurer un accès à Internet nomade et gratuit à l'ensemble des habitants et des touristes, complète la présidente. C'est devenu aujourd'hui un besoin de base, un des premiers critères de satisfaction des visiteurs. »

« Il faut que les gens aient envie de Vaucluse »

Dominique Santoni.

« Mais la décision de s'installer, d'investir ou d'implanter une entreprise sur un territoire donné est soumise à d'autres critères : les infrastructures de transport (autoroutes, proximité d'une gare TGV...), le climat et la qualité de vie (d'autant que l'équilibre vie professionnelle/vie privée prend de plus en plus d'importance), le foncier disponible à des prix abordables... Le Vaucluse coche incontestablement toutes les cases. Et a plus d'une carte à jouer pour attirer les entrepreneurs ou les salariés qui souhaitent aujourd'hui quitter les grandes métropoles pour une vie plus agréable, plus proche de la nature », précise

Ecrit par le 23 juillet 2024

Dominique Santoni.

Dans cette optique, le Département va mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire à commencer par l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité (VPA), qui vient de sortir un nouveau guide pratique 'S'installer dans le Vaucluse', pour définir rapidement une stratégie de promotion du territoire à l'échelle nationale.

« Il faut que les gens aient envie de Vaucluse, » insiste Dominique Santoni.

Le maire de Bollène s'inquiète de l'impact de la déviation de Suze-la-Rousse



Informé par courrier par le Conseil départemental de la Drôme d'un projet de future déviation

Ecrit par le 23 juillet 2024

de Suze la Rousse, Anthony Zilio, maire de Bollène, s'inquiète des conséquences que pourrait avoir cette infrastructure sur le territoire de la CCRLP (Communauté de communes Rhône Lez Provence).

« A plusieurs reprises, j'ai fait part aussi bien à mes interlocuteurs du Conseil départemental de la Drome, au maire de Suze la Rousse ainsi qu'aux autorités administratives de mon opposition à ce projet, rappelle Anthony Zilio, maire de Bollène et également président de la CCRLP (Communauté de communes Rhône Lez Provence). Cette déviation aurait pour conséquences de déporter significativement les flux routiers sur la commune de Bollène et notamment sur notre entrée de ville située, avenue Emile-Lachaux à proximité du groupe scolaire Duffaux. »

[Ce projet de contournement Sud du village de Suze-la-Rousse](#) a pour objectif de réduire le trafic dans ce village du Sud-Drôme, situé sur l'axe Bollène-Nyons (route départementale 94) et traversé par près de 9 200 véhicules par jour. Cet investissement de l'ordre de 7M€ prévoit notamment d'aménager une déviation d'une longueur de 2,2 km comprenant 3 giratoires.

Accroissement de la pollution aux particules fines

« A l'heure où nous travaillons activement à l'amélioration des mobilités sur notre territoire, ainsi qu'à la sécurisation de nos déplacements et à la préservation de notre environnement, cette information sonne comme un coup de tonnerre, dénonce le maire de Bollène également nouveau conseiller départemental de Vaucluse. En effet, déjà confrontés à un nombre croissant de flux routiers et de poids lourds importants sur notre territoire, une telle décision conduirait à une aggravation (+180 poids lourds/jour) des difficultés de circulation sur l'entrée Est de Bollène avec pour conséquence principale un accroissement de la pollution aux particules fines dans ce secteur de notre commune. Cette artère n'étant pas calibrée actuellement pour accueillir une telle fréquentation, nous assisterions à une asphyxie des quartiers environnants à laquelle s'ajouteraient des nuisances liées au trafic routier, sans parler bien entendu de la dangerosité liée au passage des véhicules au droit des foyers bollénois situés sur la RD94. »

Bollène fait appel à l'avocate Corinne Lepage

En conséquence, la commune vient de décider de faire appel à l'avocate Corinne Lepage, ex ministre de l'Environnement, qui a déjà collaboré avec Bollène par le passé.

« J'ai pris attache auprès de Maître Corinne Lepage afin qu'elle défende, comme elle l'a fait par le passé dans le dossier du gazoduc Eridan, les intérêts de notre commune et de notre population, confirme Anthony Zilio. On ne peut résoudre ses propres difficultés en les déplaçant de façon unilatérale chez le voisin vauclusien. Les Bollénoises et les Bollénois peuvent compter sur ma détermination à combattre avec force, et tant que cela sera nécessaire ce projet »